

Quelques jours après le discours d'Emmanuel Macron et de la remise du rapport Borloo, qui souligne l'urgence à relancer les PRU par un passage accéléré à l'opérationnel et incite à plus de souplesse, l'ANRU a adopté de nouvelles règles pour accélérer la transformation des quartiers via le NPNRU. Focus sur ces changements applicables dès aujourd'hui!



Le Conseil d'Administration de l'ANRU, réuni ce vendredi 25 mai 2018, a acté certaines mesures préconisées par les groupes de travail qui se réunissaient depuis plusieurs mois déjà. On distingue ainsi deux axes principaux d'évolution :

Axe 1 :

Le doublement de l'enveloppe financière initiale du NPNRU (de 5 à 10 Milliards d'euros) repose sur 3 piliers :

- 7 milliards d'euros apportés par Action Logement dans le cadre d'une convention avec l'Etat et l'ANRU,
- 2 milliards d'euros apportés par les bailleurs sociaux,
- 1 milliard d'euros apporté par l'Etat.

Des précisions sur les types d'opérations sur lesquelles ces financements complémentaires seront ciblés ont également été amenées, il s'agira essentiellement de :

- Démolitions de logements sociaux,
- Reconstruction de logements sociaux en zone tendue et aides à la minoration de loyers lors des relogements,
- Opérations ambitieuses de réhabilitation de logements sociaux
- Interventions sur les copropriétés très dégradées

Axe 2 :

Le temps nécessaire à la conception d'un projet de renouvellement urbain n'empêche pas que des signaux de premières réalisations soient attendus localement. Pour accélérer les projets, l'ANRU a donc décidé :

- D'adapter le rythme et les modalités de contractualisation aux besoins du territoire,
- D'accroître les échanges entre l'ANRU et les élus dans le cadre d'instances,
- De permettre le lancement de travaux et le financement d'opérations prêtes et consensuelles sans attendre la signature de la convention.

A noter que d'autres mesures de simplification pourraient arriver dans les prochains mois. En attendant, pour plus d'informations sur les modalités précises de cette simplification et des bonifications, retrouvez en ligne [le communiqué de presse de l'ANRU](#). [1]

Type d'actualites: [Information générale](#) [2]

Dates: Mardi 29 mai 2018 - 10:45

Thématiques: [Renouvellement Urbain](#) [3]

Publié le 29 mai 2018

URL de la source (modifié le 30/05/2018 - 16:11): <https://www.irev.fr/actualites-0/npnru-le-ca-de-lanru-adopte-des-mesures-pour-acceler-le-processus>

Liens

[1] http://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/cp_npnru_lanru_accelere_28_mai_2018.pdf

[2] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4316>

[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3697>